

Réf: Dossier N° 144298

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYLLA TRANSPORT LOISIR & COLIS » en abrégé  
« STLC »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NON LOIN DE LA  
GENDARMERIE LOT 3031 ILOT 302 19 BP 1017 ABIDJAN 19, Lot  
3031, Ilot 302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 septembre 2022 ,  
et enregistrés au CEPICI le 08 septembre 2022, il a été constitué une  
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA TRANSPORT LOISIR & COLIS »

en abrégé « STLC »

Objet : - TRANSPORT PUBLICS DE MARCHANDISES-COLE

- TRANSPORT PUBLICS DE PERSONNES

- IMPORT-EXPORT

- IMPRIMERIE

- REGIE

- PUBLICITE

- FORMATION ET MARKETING

EVENEMENTIEL

- ELEVAGE

- BTP

- ELECTRICITE

- HT - MT - BT - EP - TELECOM

- CHANGE

- TOURISME

- LOCATION

- COMMERCE GENERAL

- VENTE DE PRODUIT MANUFACTURE ET AGRICOLE

- VENTE DE PIECES DETACHEES ET DIVERS

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NON LOIN DE LA GENDARMERIE LOT 3031 ILOT 302 19 BP 1017 ABIDJAN 19, Lot 3031, Ilot 302

Dirigeant(s) : M SYLLA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08696 du 26/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43661/GTCA/RC/2022 du 26/09/2022

